

# La troisième Conférence nationale de santé

## Inégalités régionales, iatrogénie et diabète

**Les réflexions de la Conférence nationale de santé ont été menées autour de trois thèmes : l'allocation régionale des ressources et la réduction des inégalités de santé, la lutte contre les accidents iatrogéniques, la prévention et la prise en charge du diabète**

**Véronique Mallet**

Direction générale de la Santé

La Conférence nationale de santé 1998 s'est réunie sous la présidence du P<sup>r</sup> François de Paillerets à Paris à la Maison du sport français, du 22 au 24 juin 1998, à l'invitation du ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Madame Aubry et du secrétaire d'État à la Santé, Monsieur Kouchner.

Les trois thèmes de cette Conférence étaient inscrits dans la continuité des thèmes traités par la Conférence de Lille en 1997, eux-mêmes issus des dix priorités d'égale importance définies en 1996.

### La réduction des inégalités inter et intrarégionales de santé

Ce thème a constitué le sujet majeur de cette année, plus d'une journée lui a été consacrée. Les débats avaient été préparés en 1997 et 1998 par un groupe de travail constitué de membres de la Conférence. Il a été enrichi par le rapport du Haut Comité de la santé publique sur « l'allocation régionale des ressources et la réduction des inégalités ».

Dix-huit propositions ont été adoptées par la Conférence parmi plus de quarante émises par le groupe de travail préparatoire. Ces résolutions s'articulent autour de quatre axes :

- changer la logique du dispositif et

la faire évoluer de l'offre aux besoins et de la maladie à la santé.

Pour cela la Conférence suggère de travailler à l'établissement de critères qui permettent le calcul des allocations de ressources, en partant des besoins de santé et non de l'organisation actuelle du système de santé ; et de développer les actions de santé en créant une enveloppe spécifique relative aux actions de santé et complémentaire des autres enveloppes relatives aux soins ;

- promouvoir le niveau régional en développant les capacités d'observation et de décision et en renforçant le rôle des Conférences régionales de santé ;

- adapter le fonctionnement des établissements et des professionnels de santé. Pour réaliser cet objectif central la Conférence demande de garantir, dans les mécanismes de financement, le respect des critères de qualité et de sécurité sanitaires (inhérents à toute activité de soins) pour les établissements de santé, quelle que soit leur taille. Pour les professionnels de santé libéraux, elle souhaite aussi que soient développés des processus concertés avec les professionnels de santé comportant des incitations et des limites à l'installation dans des zones géographiques données et/ou face à des situations données ;

- favoriser les plus démunis. La Conférence nationale réaffirme la nécessité d'assurer l'accès aux soins aux personnes à revenus modestes en mettant en place la couverture maladie universelle et en garantissant la gratuité des soins : poursuivre l'extension du tiers payant et assurer la couverture complémentaire.

### La lutte contre les accidents iatrogéniques

Concernant le deuxième volet de la réflexion initiée l'an dernier par la réduction des infections nosocomiales, la CNS

a conclu cette année ses travaux par onze résolutions.

Trois objectifs sont définis :

- mieux former les professionnels de santé à la gestion du risque iatrogénique. La Conférence propose principalement d'introduire, dans la formation initiale des professionnels de santé, la sensibilisation aux effets iatrogènes des prescriptions pour les prescripteurs, et la surveillance des traitements pour les non-prescripteurs (auxiliaires médicaux). Cette sensibilisation doit être faite dans les premier,

### La conférence

C'est à Paris en juin 1998 que s'est tenue la troisième Conférence nationale de santé. Rappelons que ces conférences annuelles ont été créées par les ordonnances de 1996 sur la maîtrise des dépenses de santé. Les membres de la Conférence sont des représentants des professionnels, des institutions et organismes de santé ainsi que des conférences régionales de santé.

deuxième et troisième cycles pour les étudiants en médecine et introduite dans la formation des maîtres de stage. Inciter les conseils régionaux de formation continue à promouvoir des actions de formation portant sur la gestion du risque iatrogénique ;

- améliorer les procédures. Parmi les six propositions retenues il faut citer la demande de créer un observatoire des effets indésirables, comportant des structures d'analyse des déclarations, en relation avec les établissements de soins et

les unions régionales de médecine libérale (URML) ;

– mieux informer le grand public et notamment sur le fait que « le risque zéro n'existe pas ».

### Le diabète

Pour une meilleure prise en charge de la maladie chronique, deuxième pathologie exemplaire des améliorations à apporter au système de soins après le cancer, traité en 1997, la Conférence a demandé l'amélioration de la prévention du diabète et de la prise en charge du diabétique.

Parmi les propositions à retenir (la Conférence en a formulé dix) :

– établir sous l'égide de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes) les recommandations de bonnes pratiques pour la prise en charge du diabète non insulino-dépendant ;

– améliorer l'éducation du patient notamment par une meilleure formation spécifique des soignants ;

– prendre en compte l'acte éducatif dans la nomenclature.

Ce texte ne propose qu'une sélection des trente-neuf propositions retenues par la Conférence. Il est donc recommandé de se reporter au rapport lui-même... Il est disponible au secrétariat de la Conférence. Les résolutions n'ont pas toutes la même portée, pourtant certaines d'entre elles sont à l'évidence porteuses de changement, parfois même très novatrices. ■

### Conférence nationale de santé

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité  
1, place de Fontenoy 75007 Paris  
Téléphone : 01 40 56 44 89  
Télécopie : 01 40 56 56 29

# Les États généraux de la santé

## La démocratie sanitaire

**Autre volet préalable à l'élaboration de la politique de santé, les États généraux de la santé associeront l'ensemble des Français aux évolutions du système sanitaire. Ils se dérouleront durant le dernier trimestre 1998 et début 1999.**

### Serge Skanavi

Interne en santé publique, direction générale de la Santé, bureau SP1

**L**es États généraux de la santé sont un élément essentiel de la démocratie sanitaire que le gouvernement entend bâtir. Ils proviennent de la volonté de donner une plus grande place aux usagers dans les décisions publiques et de mieux adapter l'offre aux besoins de santé de la population. Le dialogue initié vise à recueillir l'opinion des Français et à améliorer leurs connaissances sur leur système sanitaire.

### Instaurer un dialogue avec les Français sur la santé

Les États généraux donneront l'occasion de conforter les principes fondateurs du système de santé français parmi lesquels la solidarité, l'absence de sélection selon les risques et la liberté de choix de son médecin.

Mais ils permettront aussi d'associer les Français aux nécessaires adaptations de notre système de soins. Le gouvernement compte sur cette vaste concertation pour préciser, entre autres, les modes de

tarification les mieux à même de privilégier l'utilité médicale des actes de prévention et de soins ou les conditions dans lesquelles le rôle des régions, dans la prise de décisions politiques en matière de santé, pourra être renforcé.

### La consultation nationale par questionnaire

Une consultation directe de l'ensemble de la population par un questionnaire anonyme composé d'une vingtaine de questions et d'un espace de libre expression est prévue dans un premier temps. Elle permettra de recueillir l'opinion des Français sur l'accès aux soins, la qualité de la relation entre le patient et les professionnels de santé, la qualité des soins et de l'information reçus, et sur leurs attentes.

Ce questionnaire sera accompagné par un document d'orientation sur les déterminants de santé, le système de soins et les défis auxquels il est confronté. Il apportera les éléments d'information indispensables pour faire progresser le questionnaire et soulignera la responsabilité de chacun dans la préservation de son capital santé.

Par ailleurs, un forum internet permanent est mis en place pour faciliter les échanges.

### Les initiatives régionales

### Les réunions-débats

Dans le prolongement de la concertation engagée par les conférences régionales de santé, des réunions-débats donneront la possibilité au public et aux acteurs de santé de prendre la parole sur des sujets qui mobilisent les médias ou suscitent des peurs tels que les

**Recueillir  
l'opinion des  
Français et  
améliorer leurs  
connaissances  
sur le système  
sanitaire**